

Demande d'une place de stationnement pour un déménagement

Vous déménagez ou emménagez à Oullins ?

Pour les questions liées à un déménagement (places de stationnement, modification de la circulation...), adressez-vous à : occupationdomainepublic@ville-oullins.fr

La Ville met à disposition des panneaux d'interdiction dans la limite des stocks disponibles. Ce prêt est réservé aux particuliers.

Téléchargez le [formulaire Déménagement](#) puis renvoyez-le par courriel ou déposez-le en mairie.



Toute demande doit être faite au minimum 15 jours avant la date du déménagement.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://oullins.fr/vie-municipale/services-municipaux-243/hotel-de-ville-4115.html?)

@ CONTACTEZ-NOUS